

A.D.D.I.A.P.C.

**Association de Défense des Droits et Intérêts des Amateurs et Professionnels Canins
Association Loi 1901**

St Sylvain d'Anjou le 03 mars 09

M. PELURSON
Directeur de cabinet de M. Barnier
Ministère de l'agriculture et de la pêche
78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

R.A.R.

Monsieur,

Sans réponse à notre courrier du 20 janvier, nous réitérons notre demande expresse de publication du décret précisant les missions des organismes de sélection pour les carnivores domestiques , ainsi que les conditions d'octroi et de retrait de leur agrément ainsi qu'il est prévu par l'article L653-3 du code rural.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur nos respectueuses salutations.

La Présidente

Renée PETIT